



Monsieur Alain-Pierre Mignon

Président du Conseil d'administration de la
Caisse des Français de l'étranger
160 rue des Meuniers
CS 70238 Rubelles
77052 Melun Cedex

Paris, le 1er avril 2020

EVELYNE
RENAUD – GARABEDIAN

Monsieur le Président,

En cette période de pandémie mondiale, les Français de l'étranger sont confrontés à des situations diverses d'un point de vue sanitaire.

SÉNATEUR DES
FRANÇAIS ÉTABLIS HORS
DE FRANCE

Certains ont fait le choix de rentrer en France, afin de se rapprocher de leur famille, mais également pour avoir accès à un système de soins parfois déficient dans leur pays d'accueil. La grande majorité demeure dans son pays de résidence, respectant les mesures en vigueur.

CHEVALIER DE
LA LÉGION D'HONNEUR

Que cela soit en France ou en dehors de l'Hexagone, plusieurs de nos compatriotes résidant habituellement à l'étranger ont malheureusement été contaminés par le virus et ont dû consulter un médecin, ou dans les cas les plus graves être hospitalisés.

OFFICIER DE L'ORDRE
NATIONAL DU MÉRITE

Dans ce contexte inédit, la CFE a adopté des dispositions exceptionnelles pour prendre en charge tous ces cas de figures : allongement de la durée de couverture en France, dépôt dématérialisée des feuilles de soin, y compris pour les hospitalisations, tiers payant porté à 100% dans les pays où il est à 80%, pour une hospitalisation liée au COVID. Ces mesures d'adaptation sont salutaires dans ces circonstances et je vous en remercie vivement.

Toutefois, nombre de nos compatriotes établis à l'étranger ne sont pas adhérents à la CFE et ne sont donc pas ou peu couverts sur les frais de santé qu'ils pourraient avoir à engager en cas d'infection au *Covid-19*. Beaucoup aimeraient se tourner vers la CFE mais le délai de carence, variable en fonction des âges, rend cette couverture inopérante à court terme.

La suppression du délai de carence assortie d'une durée minimum d'affiliation durant laquelle il ne serait pas possible de résilier son contrat serait une grande aide pour tous ceux - malades comme bien-portants - sans protection sociale ou disposant d'une couverture locale peu protectrice.

Je vous suis d'avance reconnaissante pour l'étude de cette proposition et vous prie de recevoir, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations respectueuses.

Evelyne RENAUD-GARABEDIAN